

Chef d'entreprise, en 2024 : versez votre taxe d'apprentissage localement

L'info Jeunes du Bocage Mayennais compte sur votre soutien.
Notre objectif : **ACCOMPAGNER LES JEUNES DE 11 A 29 ANS**

**100% de votre versement
bénéficie aux jeunes**



CONSTRUIRE SON PARCOURS



TRAVAILLER



ENTREPRENDRE



S'ENGAGER



SE LOGER



PARTIR À L'ÉTRANGER



PRENDRE SOIN DE SOI



SE DÉPLACER



SE DISTRAIRE



ACCÉDER À SES DROITS



APPRENDRE À S'INFORMER



MIJ
MAISON DES INITIATIVES
JEUNESSE

Maison des Initiatives Jeunesse
Avenue Charles de Gaulle
53120 GORRON
06.72.37.08.35 / mij53@orange.fr

info
jeunes
Bocage Mayennais
EXPLORER LES POSSIBLES